

# FAQ



Voici quelques-unes des questions que vous pourrez vous poser en répondant au Baromètre...

## **Qui est concerné par le Baromètre ?**

Tous les établissements de santé français : sanitaire et médico-social, public, privé et privé non lucratif.

## **Quel est le coût de la participation ?**

La participation au baromètre est entièrement gratuite.

## **Quelle est la date limite pour répondre ?**

Vous avez jusqu'au **27 février 2012** pour y répondre. Passée cette date, les résultats seront compilés et étudiés avant d'être présentés au salon HOPITAL EXPO, du 22 au mai mai 2012.

## **Comment est préparé le Baromètre ?**

Le questionnaire est le fruit d'un travail au sein du Comité de pilotage de l'opération *Manager le Développement Durable en établissement de santé*. Cette étude lancée en 2008 fait l'objet d'une actualisation annuelle.

## **Pourquoi répondre au Baromètre ?**

Répondre au Baromètre vous permet de faire le point sur l'avancée de votre établissement dans le développement durable. Ce questionnaire est volontairement conçu pour être adapté à tous les établissements et quel que soit leur état d'avancement. Il doit également vous permettre de partager vos bonnes pratiques et de vous suggérer des pistes de progression au fil du questionnaire. Dans cette optique, vous pourrez comparer vos résultats d'une année sur l'autre et à la moyenne nationale.

## **Comment concourir aux Awards DDH ?**

Cette année, il vous suffit de remplir un dossier de candidature à l'Award de votre choix et de présenter la démarche ou l'action que vous souhaitez faire connaître. Vous pouvez remplir un dossier dans toutes les catégories qui vous intéressent. Le dossier est téléchargeable sur le site. La date limite de retour de ces dossiers est elle aussi fixée au 27 février 2012.

## **Comment sont attribués les Awards ?**

Les dossiers de candidature sont examinés par un jury composé des membres du comité de pilotage et d'experts extérieurs, à partir d'une grille d'analyse validée par tous. Les lauréats seront annoncés sur le salon HOPITAL EXPO 2012.

## **Dois-je répondre à toutes les questions ?**

Aucune question n'est obligatoire, mais il est bien sûr vivement conseillé de renseigner un maximum de questions afin d'obtenir des résultats pertinents.

### **Comment enregistrer mes réponses ?**

Une fois que vous avez répondu à toutes les questions d'une section, cliquez sur « valider et continuer » pour enregistrer vos réponses et passer à la section suivante. Tant que vous n'avez pas effectué la « Validation finale » de votre Baromètre (voir plus bas), vous pourrez modifier vos réponses à tout moment.

Vous pouvez également passer librement d'une section à une autre en cliquant sur les numéros de la frise située en haut de l'écran.

### **Comment faire collaborer mon équipe à ce questionnaire ?**

Vous pouvez choisir de tout renseigner vous-même ou de déléguer certaines fiches à vos collaborateurs. Pour déléguer une section, il vous suffit de préciser les coordonnées de la personne à qui vous demandez de répondre et elle recevra une invitation de notre part. Elle ne pourra répondre qu'aux questions de la section que vous lui aurez attribuées et ses réponses ne seront prises en compte par nous qu'après la « Validation finale » du questionnaire.

### **Qu'est-ce que la « Validation Finale » du Baromètre ?**

Le Baromètre doit être validé avant envoi définitif et prise en compte par nos services pour la constitution des statistiques. Une fois que vous aurez validé votre Baromètre, vous ne pourrez plus modifier vos réponses. Cependant vous pourrez toujours les consulter en revenant sur la page Baromètre et en utilisant vos codes d'accès.

### **Comment puis-je voir les résultats de mon établissement ?**

A partir de fin mai, période à laquelle sera publiée la synthèse du Baromètre, vos résultats personnalisés et votre positionnement par rapport à l'ensemble des réponses seront disponibles sur cette plateforme. Vous serez informés de leur mise à disposition par un email.

### **Et si j'ai besoin d'aide ?**

N'hésitez pas à nous solliciter si besoin, par téléphone au 01 73 28 15 82 ou sur [developpement.durable@pgpromotion.fr](mailto:developpement.durable@pgpromotion.fr).